PRIMES DE FIN D'ANNÉE 2018

Myriam Dauphin

Wolters Kluwer

Clôture rédactionnelle: 20 novembre 2018

Editeur responsable : Paul De Ridder

© 2018 Wolters Kluwer Belgium SA
Zénobe Gramme (bâtiment G)
Square des Conduites d'Eau 9-10
4031 Liège

Service clientèle et adresse de correspondance :
Motstraat 30
2800 Malines
Tél. : 015 78 76 00
client.BE@wolterskluwer.com
www.wolterskluwer.be

Hormis les exceptions expressément fixées par la loi, aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un fichier de données automatisé, ni diffusé, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable et écrite de l'éditeur.

D/2018/2664/043
ISBN 978-94-03-00823-3
BP/ENDRSOC-BI18005

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

INTRODUCTION 1

1. Sources de droit 1

2. Interaction de différentes sources de droit 3

3. La prime de fin d'année est-elle une rémunération? 4

4. Divisibilité ou indivisibilité de la prime 5

5. Aperçu des C.C.T. sectorielles 5

APERÇU DES C.C.T. SECTORIELLES 7